LA VIE

DE

BOISSI-D'ANGLAS,

MEMBRES DES CINQ-CENTS,

TRAITÉ SANS ÉGARD, ET COMME IL MÉRITÉ.

MALHEUREUX BOISSY-D'ANGLAS, quelle est donc ton envie; quel est ton but. Tu n'est donc pas content des abominations que tu as commises; tu est un des grands fléaux de la nature; si la Convention-Nationale n'avait été remplie que d'hommes tels que toi, la France ne serait plus qu'un vaste tombeau. Tous les jours de ta vie se peuvent compter par des forfaits. Tu as en tout temps suputé ta férocité. Ami de Robespierre, tu a été son complice, et sans exagerer son conseil.

Boissy dans ses écrits, après avoir expliqué comment il étoit parvenu à la charge de maître d'hôtel de Monsieur, et comment ses 5000 liv. de rente étaient la représentation du prix de cette charge, il eu l'audace d'ajouter : « maintenant que le citoyen Bailleul « connoît les faits, il peut nous dire si même dans » l'ancien régime, le titre de commensal d'un prince » étoit aussi avantageux que peut l'être de nos jours » celui de commensal d'un banquier. etc.

Ensuite, Monsieur Boissy finit par provoquer ses accusateurs, non-seulement sur le fait du contrat de rente, mais encore sur tous les autres. « Qu'ils di-« sent, *s'écrie-t-il*, si je me suis gorgé d'or et teint « de sang! Il déclare qu'ils n'altéreront jamais le » calme et la tranquilité de son ame; que jamais son « courage ne se rallentira; qu'il défendra la morale « et la justice contre ceux qui n'ont ni justice, ni » morale. »

Tu n'es pas teint de sang, Monsieur Boissy-d'Anglas! C'est donc un autre Boissy! c'est un reproche que tu prétends adresser à quelqu'un, mais qu'as-tu donc fait pour empêcher que le sang ne fût versé?

Le comité d'intruction publique de la convention nationale fait un rapport sur la fête de la cinquième Sans-culotide, dans lequel il dit: « *le co-» mité a pensé que le jour consacré à célébrer les victoi-» res nationales et à resserrer les liens de la fraternité » parmi les citoyens, serait le jour où les mânes de l'ami » du peuple entreraient avec plus de satisfaction dans le » le temple que vous avez consacré à l'immortalité.*

» *Console-toi de ce retard, peuple, ami de* MARAT! » *Le temps qui s'est écoulé depuis le décret, n'a servi » qu'à justifier la sagesse qui l'avoit dicté..... Le com-» plots de ceux qui ne l'aimaient pas, de ceux qui, » envieux de sa gloire sans imiter ses vertus, voulaient » arriver à son immortalité, sur les débris de la liberté » renversée, ont été découverts; les ennemis du peuple » sont aussi entrés dans la tombe; mais au lieu de re-» cueillir des regrets, leur mémoire est suivie de l'exé-» cration publique* »

La fête proposée dans ce rapport, fait par Léonard

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

Bourdon, fut décrétée le 26 fructidor, pour être célébrée le quintidi des Sans-culotides. On lit dans les détails de cette fête aussi décrétés.

« *Le quatrième jour Sans-culotides, veille de la fête,* » *la section de Marat déposera dans le vestibule de la* » *salle des séances de la convention, salon de la Li-* » *berté, sur une estrade élevée à cet effet, les cendres* » *de Marat.*

» *Le président proclamera le premier article du décret* » *du 24 brumaire, et celui du 5 frimaire, relatif aux* » *honneurs décernés à Marat..... Le cortège remis en* » *marche, et arrivé au Panthéon, l'institut exécutera,* » *à l'entrée du corps de Marat, une musique mélodieuse,* » *dont le caractere doux et tranquille, peindra l'immor-* » *talité*». Au bas de ce détails, neuf signatures, parmi lesquelles celle de Boissy.

Dis-nous, brave Boissy, est-ce encore le souvenir de cette *musique mélodieuse, dont le caractere doux et tranquille devait peindre l'immortalité*, qui donne à ton ame ce calme et cette tranquillité inaltérables dont tu jouis! Y voyait-tu par anticipation la peinture de l'espèce d'immortalité qui t'attend.

Dis, toi qui n'est PAS TEINT DE SANG, étais-tu calme et tranquille quand tu signais l'apothéose de de Marat? La plume est-elle tombée de tes mains, as-tu tonné contre de telles propositions? Tu les as signées, et c'était après le 9 thermidor. Oh, courage de Boissy!

Mais, as-tu oublié un écrit, intitulé : *Essai sur les fêtes nationales, adressé à la convention nationale, par M. M. & M. BOISSY-D'ANGLAS, représentant du peuple, pour la famine; député par le département de*

d'*Ardèche*, de l'imprimerie Polyglotte, rue des Deux-portes-bon-conseil, N°. 8, 12 *messidor*, *l'an 2 de la république, une et indivisible.*

Parcours ces lignes, monument de bassesse et d'indignité; tu hésite, tu pâlis, tu te troubles, une sueur froide inonde ton visage; lis, te dis-je.

» J'avais écrit ces réflexions et beaucoup d'autres » qui en résultent, lorsque j'ai entendu le discours » de ROBESPIERRE sur le rapport des idées reli- » gieuses et morales, avec les principes républicains » J'aurais pu, sans doute, en demeurer-là; car il me » semble pas que l'on puisse rien ajouter aux princi- » pes de cette morale bienfaisante et sainte qui y sont » développés avec tant de charmes (1).

» Robespierre parlant de l'Être-suprême au peuple » le plus éclairé du monde, me rappellait ORPHÉE » enseignant aux hommes les premiers principes de » la civilisation et de la morale, et j'éprouvais un » plaisir inconcevable en songeant..... (2).

» L'ame était élevée et attendrie, par les sons » d'une musique énergique et touchante, par le chant » des hymes, par l'influence de la poésie et les arts, » par les idées Philosophiques embellies dans la bou- » che du président de la convention nationale (Robes- » pierre) de tout le charme de l'éloquence (3). »

Présentement Robespierre et reconnu par Boissy, pour un ORPHÉE! qui le subjuguait par le charme de son éloquence! qui lui faisait éprouver des plaisirs inconcevable, et voilà Robespierre abandonné au supplice; et tu dis, que tu n'es pas teint de sang? Et tu

(1) page 22. (2) page 23. (3) pages 68 et 69.

n'as pas été te cacher dans le fond d'un désert ! Dis, as-tu coupé et jeté loin de toi la main qui a écrit ces infâmes adulation! puisque tu l'as abandonné ! De quel fer as-tu percé la langue qui les a proférées ! Sais-tu que je ne connais que toi qui aies eu le courage d'un tel opprobre ! Et qui ne peut t'excuser ! Si tu ne pouvais parler pour la justice et pour la morale, tu peut te taire et ne pas parler pour le crime. Dis, est-ce à tes adulations que les françois doivent leur délivrance ! Et c'est toi qui ose parler des vainqueurs de thermidor quels qu'ils soient. Ah ! leur vue, et le souvenir de ton lâche écrit auraient dû te confondre et t'anéantir depuis long-temps.

Maintenant quel rôle joues-tu ! Celui d'un intrigant et d'un factieux hebêté ! Mais fourbe et reptile insinuant, tu-as pris tous les tons, tous les masques, selon les circonstances, selon les temps! Quand Robespierre a été renversé, tu t'es montré son ennemi, et un de ses dénonciateur. Tu as affecté de le méconnoître, de le vilipender par-tout. Il n'est pas de sottise, d'horreur, d'infamie que tu n'aies vomit contre lui. Tu as voulu faire illusion ; tu as cru qu'on te prendrait pour un homme sensible. Mais, on connoissoit tes horreurs. Tu ne changeois point de caractères. Tu as changé quelquefois de poil comme les loups et jamais d'instinct. Tu n'as jamais été l'ami des malheureux républicains ; tu as réduit le peuple par tes mensonges à la dernière des misere. Ta maison n'as jamais été que le réduit des intriguants, des agioteurs et des fripons, libertin de profession. Tu as les mœurs les plus scandaleuses. L'argent ne te coute rien pour intriguer, pour cabaler, et en venir à tes

desseins. Avec le cœur le plus noir, le plus atroce, tu affectes un air de douceur, et de bonté, de popularité, et tu es un vrai tigre, un vautour affamé.

De quelque côté qu'on t'envisage; on est pénétré d'indignation. Tu n'as jamais rien voté pour le peuple, tu n'as pris que la défence des hommes qui avaient des rentes comme toi. Après les catastrophes qui ont suivi le neuf thermidor; nous t'avons vu employer tous les stratagemes pour affamer la nation. Tes moyens, et tes ruses n'ont échapé à personne. Dans ton imposture stupide, tu as eu l'audace de nous dire, que Paris ne manqueroit pas de subsistance, que la capital étoit munie par les alantours pour la soulager, et que les bleds ne manquoient pas, tandis que dans l'année de disette on n'a mangé que de vieux bleds, des farines pourries, vermoulues, dont on ne donnait encore à chaque citoyens que deux onces par jours, et on cherchoit encore des moyens pour les en exclure! Voilà tes rapports à la convention, infâmes, peut-tu dire que nom! Tu t'entendais avec les fripons des sections pour t'ennivrer du plaisir de voir mourrir de faim les femmes, et les enfans, qui périssoient faute d'un peu de farine pour leur faire de la bouillie.

Vil assassin! que faisait-tu dans ces instants d'horreur et de tribulation? Tu t'enivrait dans les plaisirs et dans tes jouissances. Tu goûtait à longs traits le fruis de ta scélératesse, dans des repas de Sybarites; tu avalais à longs traits le nectar et l'ambroisie des dieux.

C'est avec raison qu'on t'a donné le soubriquet de Boissy-FAMINE. Personne n'ignore que tu aurais voulu enterrer le peuple tout vivant. Malheureux quel était ton espoir. Comment crois-tu survivre à tes exécrables

desseins, avec un peu de bon sens, tu aurais du présentir que la ruine de ta nation, que la calamité d'une ville entiere, où tu résidais entraînerait nécessairement ta punition et ta mort. Homme de peu de génie; tu n'as voulu voir que la destruction entiere de la classe du peuple, sans refléchir à la tienne. Peut-être t'en consolais-tu par le plaisir d'être l'auteur du plus abominable de tous les crimes. Alors que penser de ton moral! Quel homme es-tu? Quel nom te donner? L'imagination la plus vaste ne pourrait le trouver, et il manque dans les fastes de l'histoire parmi les scélérats un monstre de cette espèce.

Tu as épuisé tous les moyens pour faire sentir la nécessité d'abolir les loteries. Tu savoit que les loterie étoient un impôt volontaire, et qui ne tombais que sur ceux qui avait la folie de compter, d'espérer sur des faux calculs, que tette espérance était la consolation du malheureux, qui quelquefois se félicitais d'avoir fait un petit sacrifice par le gain qu'il en percevais. Tu as senti que cet avantage ne tombais particulièrement que sur l'indigent, et tu t'es empressé de t'y opposer. Tu voyais bien que le riche n'étais point lezé des loteries, que le pauvre y pouvais gagner, qu'elle occupais une infinité d'ouvrier de toute classe, qu'enfin avec le produit on aurait pu payer les malheureux rentiers; mais, toi qui n'aime pas à faire le bien, tu as voulu signaler ta haine; tu as prétendu malignement que les loteries étoient préjudiciables à tous les ordres des citoyens, et tu as réusi à les faire abolir.

Mais malgré tes spécieux raisonnemens, ton sys-

tême ne triomphera pas, et pour l'avantage, pour la consolation du pauvre; les loteries seront rétablies, et la république percevera un impôt de plus sans que personne en murmure, sans que personne en soit blessé.

Que n'as tu pas fait dernièrement pour mettre des entraves à la liberté de la presse ! On a bien senti tes raisons, tu es en effet dans le cas de desirer que l'imprimerie ne soit pas libre, tu crains qu'on ne te dévoile, tu t'es si mal comporté partout, ou tu aurais pu te faire honneur. Mais tes efforts ont été et seront inutiles. La liberté de parler et d'écrire est un droit sacré de l'homme. Il n'y a que ceux qui te ressemblent qui s'opposent à la liberté de la volonté des républicains, mais toutes leurs tentatives échoueront. Le décret s'est expliqué formellement sur la presse et il sera en vigueur tant que les belles lettres seront cultivées. Soyons ce que nous devons être, ne faisons que ce que nous devons faire, et nous ne serons jamais dans le cas de nous ombrager de la liberté de la presse. S'il survient des calomniateurs, il y a des voyes pour les punir et les calomnies tombent. Malheureusement pour les méchans la vérité reste.

Par le citoyen B....

De l'imprimerie de N. M. Dumaka, N°. 647. rue Jacques.